

UN NOUVEL ÉLAN

pour la cuisine centrale



Travailler à la cuisine centrale : UN PROJET AU SERVICE DE L'HUMAIN



Ensemble, construire l'avenir de chacun

UN ESPACE RÉNOVÉ POUR MIEUX TRAVAILLER ET VIVRE UNE INCLUSION RÉCIPROQUE

L'Association Sainte Agnès accompagne **depuis plus de 150 ans** les adultes fragilisés par le handicap intellectuel, les troubles associés et l'âge. Sa mission : leur offrir un cadre de vie et de travail épanouissant.

Pour y parvenir, un nouveau projet a vu le jour : **la rénovation et l'agrandissement de la cuisine centrale**, située à Saint-Martin-le-Vinoux. Face à une activité en forte croissance et des espaces devenus inadéquats, cette transformation vise avant tout à **améliorer les conditions de travail des personnes** accompagnées, qui préparent chaque jour avec soin un millier de repas. Leurs clients : les écoles de Saint-Martin-le-Vinoux, un Ehpad, les usagers et professionnels de Sainte Agnès. Un chantier technique, certes. Mais avant tout, un projet profondément humain.

NOTRE CONSTAT : DES BESOINS QUI NE PEUVENT PLUS ATTENDRE

Avec l'évolution rapide de l'activité, les locaux de la cuisine centrale ne sont plus adaptés. L'organisation du travail et le confort des équipes en pâtissent.

- **Production quasiment doublée** : jusqu'à 1000 repas/jour contre 600 initialement prévus
- **Espaces saturés** : zones de réception, plonge et conditionnement trop exigües

• **Risque sanitaire accru** : difficile de respecter pleinement le principe de la « marche en avant », qui permet de limiter les risques de contamination

• **Manque de stockage** en froid négatif, essentiel pour sécuriser la chaîne du froid

• **Vestiaires inadaptés** : peu confortables et mal pensés pour les besoins des travailleurs en situation de handicap



TÉMOIGNAGE DE CÉCILE EN POSTE À LA CUISINE CENTRALE

« On attendait ça depuis longtemps. Avoir plus de place, un meilleur vestiaire pour se changer. Ça donne envie de continuer à progresser. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour les équipes, la cuisine est bien plus qu'un lieu de production : c'est un **espace d'apprentissage, de lien social et de reconnaissance**. Derrière chaque geste, il y a de l'engagement et une vraie fierté du travail accompli.

UN PROJET PENSÉ POUR LES PERSONNES dans une logique d'inclusion réciproque

Ce chantier ne se limite pas à un agrandissement : il permet de **repenser un lieu de travail essentiel** pour des dizaines de personnes en situation de handicap. Les espaces logistiques seront optimisés, les vestiaires rénovés et les zones de stockage adaptées aux besoins réels du terrain. Le tout sans interrompre la production !

Ce projet s'ouvre aussi sur l'extérieur avec la création d'un tiers-lieu, « **Le Point Commun** », aux multiples facettes : espace café solidaire, épicerie, offre culturelle... Il participera à faire du bâtiment un lieu vivant, ancré dans son quartier, où les passerelles entre les mondes se multiplient.

UN IMPACT DIRECT SUR LES TRAVAILLEURS

Chaque jour, les équipes s'investissent dans la préparation des repas **avec rigueur et soin**. Cette activité, souvent invisible, est pourtant essentielle pour de nombreux bénéficiaires. Ce projet est une réponse aux besoins qu'ils ont exprimés.

En adaptant les espaces à la qualité du travail effectué, les personnes pourront continuer à **gagner en autonomie, développer de nouvelles compétences** et se sentir mieux au quotidien.

Le projet
EN CHIFFRES

≈ **600 000 €**
d'investissement, cofinancés
par l'association et ses partenaires

+ de 10
postes de travail impactés
par l'amélioration des espaces



Un tiers-lieu partenaire,
cohabitant dans le même bâtiment

1 000 repas / jour
produits par la cuisine centrale

+ 70 %
d'augmentation de la production
en 5 ans

CONSTRUISONS UN AVENIR INCLUSIF

Vous êtes une collectivité,
une entreprise, une fondation,
un acteur du médico-social,
ou simplement un citoyen engagé ?

Vous souhaitez participer à un projet
utile, ambitieux, et profondément
humain ?

Votre soutien peut tout changer.



NOS PARTENAIRES

- ◆ Contactez-nous pour en savoir plus ou rejoindre les mécènes du projet. Vous pouvez déduire **60 % du montant de votre don** de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire annuel HT.
- ◆ Ensemble, donnons à chaque personne les moyens de vivre pleinement sa vie, à son rythme.

Association Sainte Agnès

4 place du village - BP45 38950
Saint-Martin-le-Vinoux
siege@ste-agnes.fr
04 76 28 24 24

WWW.STE-AGNES.FR

